

BON DE COMMANDE

ADRESSE DE FACTURATION

Nom structure :

Adresse :

CP : Ville :

ADRESSE DE LIVRAISON

(si différente de l'adresse de facturation)

Nom structure :

Adresse :

CP : Ville :

Désignation	Prix unitaire	Quantité	Prix total
Kit complet simulateur de vieillissement Simulateur de vieillissement (orthèses & casque) + boîte de lunettes	1 680 €	_____	_____
Option roulettes pour le transport du kit	100 €	_____	_____
Boîte de lunettes seules (6 paires) simulation de pathologies visuelles (DMLA, glaucome et cataracte)	200 €	_____	_____
MONTANT TOTAL Exonération de TVA - Art. 261.4.4° a du CGI			_____

Remarques complémentaires :

.....

.....

INFORMATIONS DE CONTACT

Nom, prénom :

Téléphone :

Mail :

Lieu, date :

Nom et fonction du signataire :

.....

J'ai lu et j'accepte les conditions générales de vente inscrites en page 2.

Tampon et signature :



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE DU SIMULATEUR SCENÉSENS®

ARTICLE 1 - CONDITIONS DE VENTE

Entre la Société ReSanté-Vous formation, 2 Allée de la Guérinière, 86000 Poitiers, immatriculée sous les numéros SIRET 791 184 872 00012 et d'immatriculation 54 86 01307 86, représentée par M. Le Charpentier Guy, en qualité de directeur. D'une part et la personne physique ou morale procédant à l'achat de produits ou services de la société, ci-après, « l'acheteur » ou « le client » d'autre part. Ces conditions générales de ventes s'appliquent à tout produit ou service réalisé par ReSanté-Vous formation. Le texte de ces conditions générales de ventes est mis à disposition du client, avant que tout contrat soit conclu.

ARTICLE 2 - COMMANDE

Le client valide sa commande lorsqu'il renvoie le devis signé à l'entreprise ou lorsqu'il envoie un bon de commande précisant de manière claire et sans équivoque l'identité de l'acheteur. La quantité et le tarif TTC devront être indiqués sur les documents.

ARTICLE 3 - PRIX

Les prix des produits sont affichés sur le site internet www.resantevous.fr. Tous les prix affichés sur les devis sont en Euro et ils incluent les frais de port. La société ReSanté-Vous se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment, mais les produits commandés sont facturés au prix du tarif en vigueur lors de l'enregistrement de la commande.

ARTICLE 4 - CONDITIONS DE PAIEMENT

Le règlement se fait 30 jours maximum après réception de la marchandise et de la facture. En cas de retard de paiement de plus de 4 mois, une pénalité de relance de 40 € sera appliquée tous les mois jusqu'à régularisation. La pénalité sera formalisée par l'envoi d'un courrier en recommandé qui reprendra le détail des envois effectués.

ARTICLE 5 - LIVRAISON

Les produits sont livrés et expédiés à l'adresse de livraison dans les 30 jours suivant la validation de la commande. Dans le cas où ReSanté-Vous n'est pas en capacité de tenir le délai de 30 jours, le client sera averti dans les meilleurs délais et pourra annuler sa commande sans frais.

Les frais de livraison sont compris dans le prix du produit, cependant, lors de l'expédition vers d'autres pays, les frais de livraison seront facturés selon les coûts réels d'expédition. Les frais d'emballages sont compris.

A réception du colis, le client bénéficie d'un délai de 3 jours pour faire parvenir toutes remarques à ReSanté-Vous. Les remarques doivent être faites par mail sur l'adresse contact@resantevous.fr. Les frais itinérants aux éventuelles réparations seront alors à la charge de ReSanté-Vous. A l'issue de ce délai, ReSanté-Vous considère que le produit est livré sans anomalie.

ARTICLE 6 - DROIT DE RÉTRACTATION

L'article L121-16-1 du Code de la consommation étend les règles applicables aux relations entre consommateurs et professionnels, aux contrats conclus hors établissement entre deux professionnels dès lors que l'objet de ces contrats n'entre pas dans le champ de l'activité principale du professionnel sollicité et que le nombre de salariés employés par celui-ci est inférieur ou égal à cinq.

Le droit de rétractation entre professionnels est applicable uniquement lorsque les trois conditions suivantes sont respectées :

1. le contrat doit être conclu hors établissement,
2. l'objet du contrat ne doit pas entrer dans le champ d'activité principale de l'entreprise,
3. le nombre de salariés de l'entreprise doit être inférieur ou égal à cinq.

ARTICLE 7 - GARANTIE

Le simulateur Scenésens est garanti 1 an. Cette garantie ne pourra être invoquée dans le cas d'avaries résultant d'une utilisation incorrecte du matériel. Nous réparons ou remplaçons les composants suivant leur état. Dans le cas d'une mauvaise utilisation du matériel, tous les composants sont disponibles en pièces détachées. Les frais d'envoi d'un produit de remplacement seront à la charge du client ainsi que les frais éventuels de port.

COMPOSANT	PRIX
Orthèses	500 €
Orthèse métallique	100 €
Orthèse de genou	150 €
Brassard bicipital	150 €
Sangle de mobilité du rachis	100 €
Bandes élastiques	10 €
Casque de simulation	40 €
Harnais	80 €
Chaussures	80 €
Boîte de 6 paires de lunettes	200 €
Anneaux harnais (la paire)	6 €

ARTICLE 8 - TRANSFERT DU RISQUE

Le transfert de la marchandise à un transporteur ou à toute autre personne désignée pour effectuer l'expédition implique que le risque de la perte ou de la détérioration du produit est transféré au client. Au moment où le client prend possession physiquement du produit, les risques de perte ou d'endommagement des produits lui sont transférés. Il est demandé au client de notifier au transporteur toute réserve sur le produit livré.

ARTICLE 9 - DROIT DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Les marques, produits, logiciels, images, textes, vidéos et plus généralement toute information objet de droit de propriété intellectuelle sont et restent la propriété exclusive du vendeur. Aucune cession de droits de propriété intellectuelle n'est réalisée au travers des présentes conditions générales de vente. Toute reproduction ou modification qu'elle soit totale ou partielle est strictement interdite.

ARTICLE 10 - DROIT DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Tout litige relatif à l'interprétation et à l'exécution des présentes conditions générales de vente est soumis au droit français.

À défaut de résolution amiable, le litige sera porté devant le Tribunal de commerce de Poitiers.